



SOMMAIRE

Le tournant géoéconomique de l'agriculture et la vision qu'en ont ou que devraient en avoir les agriculteurs

- Des promesses de la mondialisation
- Rien ne s'est passé comme prévu
- Fragmentation du monde, rivalités agricoles
- Les agriculteurs face aux risques géopolitiques, face à l'affirmation de la géoéconomie

RÉDACTION



Thierry Pouch

Responsable du Service études économiques et prospective

thierry.pouch@apca.chambagri.fr

Le tournant géoéconomique de l'agriculture et la vision qu'en ont ou que devraient en avoir les agriculteurs

Pour décrire et interpréter l'état présent et futur des relations internationales en général et des flux commerciaux de produits agricoles et alimentaires en particulier, on peut suggérer de prendre comme point de départ l'année de formation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), 1995. Même s'il est probable que cette date-clé passera autant inaperçue en 2025 que celle de 1994, qui fut celle de la signature des Accords de Marrakech, sur lesquels personne n'envisagea en 2024 de revenir ne serait-ce que pour en dresser un bilan, ce moment historique qu'est la création de l'OMC constitue un ancrage solide pour établir un diagnostic sur l'état de l'économie mondiale.

L'autre porte d'entrée pour réaliser un tel diagnostic réside dans la toute récente déclaration du Président de la République, Emmanuel Macron, lors de sa visite d'Etat au Royaume-Uni en juillet 2025. Dans son discours devant le Parlement britannique, celui-ci a en effet invité les dirigeants à « préserver l'ordre mondial ». De quel ordre mondial s'agit-il dans l'esprit du Président ? Sans doute pensait-il à l'une des dimensions de cet ordre mondial, ordre qu'incarne l'OMC, institution garante du multilatéralisme commercial, vis-à-vis duquel Emmanuel Macron – et la Commission européenne – a régulièrement manifesté son attachement.

Est-ce une invitation à considérer que l'ordre mondial issu de la dislocation du bloc soviétique et de l'affirmation de l'hyperpuissance américaine, est bon et a tenu ses promesses ? Quelles ont été ces promesses ? Celle des gains retirés de l'ouverture généralisée des nations au commerce mondial comparativement à la période antérieure ? Ou bien, plus largement, celle d'un monde totalement pacifié, durablement débarrassé d'un adversaire idéologique, incitant en cela les nations à adhérer à la démocratie et à l'économie de marché ? La référence à la création de l'OMC n'est, de ce point de vue, pas anodine, comme on va le voir plus loin.

En réalité, l'ordre mondial qui se forme au détour des années 1990, agrémenté de son cortège de promesses, a laissé place à un désordre aux multiples caractéristiques, désordre qui affecte le secteur agricole, et qui peut se lire au travers de la notion de géoéconomie.

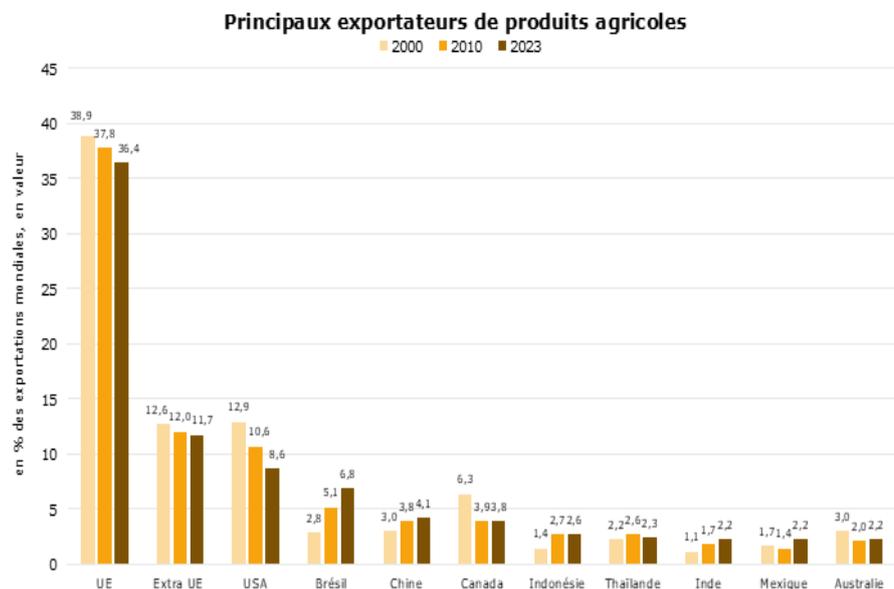
► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

Des promesses de la mondialisation

1995 est en effet une date-clé dans la mesure où, trente années après, on peut mesurer l'écart qui s'est creusé entre les ambitions assignées à la mondialisation et les résultats concrets qui ont été obtenus, tout particulièrement sur le plan agricole. La formation de l'OMC a correspondu à la finalisation d'un cycle de négociations commerciales plus connu sous le nom d'Uruguay round, qui eut pour particularité d'incorporer dans les discussions le dossier agricole, à l'initiative des Etats-Unis. Le recul de la part des Etats-Unis dans les exportations mondiales de produits agricoles et alimentaires fut la source de cette exigence américaine de traiter le dossier agricole dans son entièreté, afin de réduire les soutiens internes, externes et d'ouvrir les marchés intérieurs à leurs productions. L'Union européenne, dont les surplus de production réalisés étaient à l'origine de sa progression sur les marchés mondiaux, au détriment des Etats-Unis, a été à l'époque, en première ligne des exigences de Washington. D'une certaine manière, les tensions commerciales agricoles à partir du milieu de la décennie 1980, annonçaient le tournant *géoéconomique* dont il est question dans l'analyse proposée ici (graphique 1). Pour mémoire, la part de marché des Etats-Unis s'élevait en 1980 à 17%, largement devant celle de l'UE et de pays comme le Canada ou le Brésil.

Les premiers
signes
annonceurs des
tensions
commerciales

Graphique 1



1012 - Chambres d'agriculture France

Source : OMC

Participant d'une remise en cause des soutiens publics octroyés au secteur agricole, la signature des Accords de Marrakech en 1994 a une signification importante. Elle s'insère dans une ambition, celle de faire du commerce mondial libéralisé, l'un des vecteurs d'une mondialisation qui va s'affirmer par la suite. Indissociable de la dislocation du bloc soviétique quelques années auparavant, l'instauration de l'OMC dans la foulée des Accords de 1994, incarne, en quelque sorte, cette certitude que non seulement l'ouverture commerciale est une opportunité économique pour les nations qui y participent, mais devient surtout la norme à laquelle doivent se référer les pays membres de cette institution.

► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

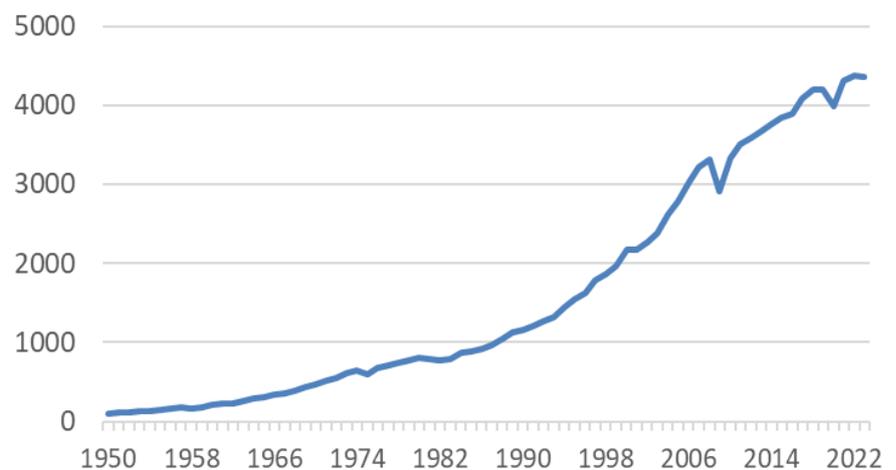
Réformes de la PAC et accords commerciaux sont intimement liés pour l'UE

Ils s'engagent à réduire au minimum les soutiens publics à l'agriculture, jugés potentiellement ou réellement créateurs de distorsions de concurrence entre les agriculteurs.

On n'a pas suffisamment souligné à quel point cette vision de l'échange international induisait un rétrécissement de l'action des Etats dans la régulation de leurs marchés agricoles, et, par voie de conséquence, de l'impact qu'elle eut sur l'idée qu'ils se faisaient de leur souveraineté alimentaire. L'épisode désormais bien connu de l'intervention de l'ONG *Via Campesina* au Sommet mondial de l'alimentation organisé par la FAO, qui remit dans le débat la légitimité de la souveraineté alimentaire, ne suscita à l'époque qu'un intérêt mesuré¹. Les partisans d'un commerce international avaient beau jeu de se targuer de l'efficacité des échanges, s'appuyant en cela sur des données édifiantes prouvant l'intérêt qu'il y a à effectuer des transactions entre les entreprises des pays membres du GATT puis de l'OMC (graphique 2). Si la croissance du PIB mondial a été multipliée par 4 depuis 1980, celle du commerce mondial affiche une multiplication par 8.

Graphique 2

Evolution of world trade, 1950-2023
Volume index, 1950=100



Source : OMC

L'OMC incarnait un ordre mondial suscitant l'adhésion

La création de l'OMC s'est ainsi encadrée dans une approche de la mondialisation exprimant une adhésion quasi-totale à la *démocratie et à l'économie de marché*, modèle de société qui s'imposa après la guerre froide, c'est-à-dire après que l'adversaire idéologique et politique que fut l'URSS eut rendu l'âme, ce qui, d'une certaine manière, était le but recherché. On se souvient que le politologue américain, Francis Fukuyama, publia en 1992 son ouvrage resté dans les annales de la science politique et souvent considéré comme l'un des plus importants du XXe siècle, la *Fin de l'histoire et le dernier homme*, dans lequel il exprimait l'idée selon laquelle l'histoire de l'humanité est une lutte entre des idéologies, qu'avec la fin du bloc soviétique, cette lutte en phase d'achèvement, du fait d'un consensus sur les bienfaits de la démocratie libérale et de l'économie de marché².

¹Voir Hrabanski Marie, 2011, « Souveraineté alimentaire. Mobilisations collectives agricoles et instrumentalisation multiples d'un concept transnational », *Revue Tiers-Monde*, numéro 207, p. 151-168.

²Fukuyama Francis, 1992, *The End of History and the Last Man*, Free Press, traduction française éditions Champs-Flammarion, Essais, 1992.

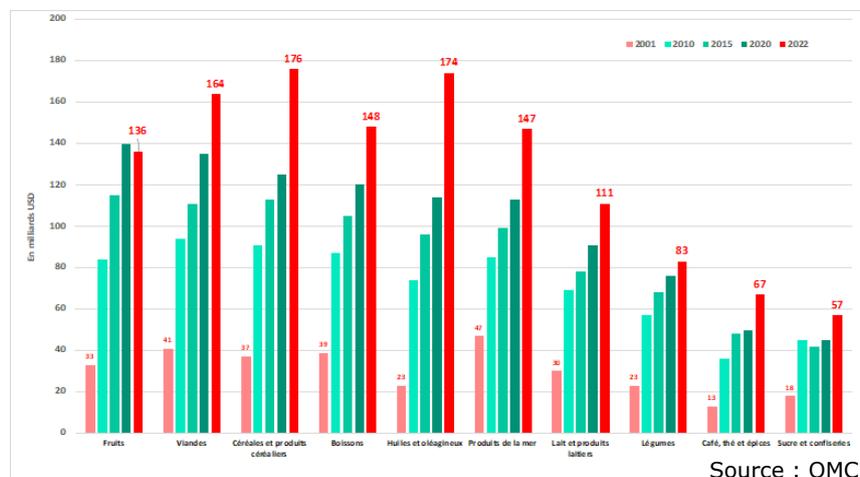
► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

Les échanges mondiaux de produits agricoles n'ont cessé de progresser depuis 25 ans.

La mondialisation dans laquelle s'installait le secteur agricole était alors annonciatrice d'une décomposition internationale des processus de production, qualifiée depuis de chaînes de valeur, et d'une division nouvelle du travail qui contenait, sans que cela soit explicitement revendiquée, l'idée que l'agriculture pouvait être du ressort des nations en développement, les économies industrialisées pouvant se concentrer sur des activités post-productives, post-industrielles, relavant d'avantage de la conception plutôt que de la production. C'est pourquoi le changement d'époque d'alors signifiait une relégation au second plan des matières premières agricoles, dont l'une des illustrations fut, en Europe, la mise à l'épreuve de la PAC, et l'amorce de réformes sexennales dont le fil conducteur est toujours l'amointrissement des soutiens publics³. Une mondialisation annoncée comme porteuse d'efficacité, d'élévation des niveaux de vie et, pour tout dire, de paix.

Comme pour l'ensemble des marchandises, les échanges de produits agricoles et alimentaires ont enregistré une progression régulière depuis un quart de siècle, corroborant pour certains l'idée que la circulation des biens destinés à nourrir les hommes est indéniablement efficace pour peu qu'elle ne soit pas entravée par des mécanismes de régulation créateurs de distorsions de concurrence (graphique 3).

Graphique 3
Tendance des flux commerciaux de produits agricoles et alimentaires (2001-2022)



Source : OMC

Rien ne s'est passé comme prévu

L'un des paradoxes de la mondialisation réside dans le fait que la segmentation des processus de production a été à l'origine de bien des délocalisations des industries, et nécessita un impératif d'ouverture commerciale pour que les segments de produits puissent être échangés et assemblés, engendra en contrepartie un vaste mouvement de rattrapage économique entre les pays émergents et les nations industrialisées, au point que ces dernières ont été contestées dans les pouvoirs qu'elles détenaient, et dans les positions qu'elles occupaient sur les marchés.

³Le cheminement des pays industrialisés vers une économie de la connaissance avait en effet débouché sur une conception des ressources naturelles particulière. Elles furent à ce moment considérées comme inessentiels, ne serait-ce qu'en raison de la prédominance annoncée des biens informationnels qui étaient appelés à se substituer aux produits manufacturés. La conflictualité inhérente au contrôle des approvisionnements pouvait alors s'atténuer.

► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

L'illusion de la convergence des nations

Une dynamique qui s'était déjà illustré, on l'a rappelé plus haut, avec une PAC ayant permis à l'UE d'atteindre à la fois l'autosuffisance et de se hisser au rang de puissance agro-exportatrice, le *Food Power* des Etats-Unis étant de ce fait contesté, jusqu'au moment où ils tentent d'affaiblir l'UE par le truchement des négociations du GATT.

Plutôt que la convergence entre les nations, c'est bien la divergence qui caractérise la mondialisation, une divergence qui s'approfondira d'années en années, et ce jusqu'à aujourd'hui. Des analystes avaient pourtant identifié les prémices d'une telle divergence en mettant au centre des débats la notion de *géoéconomie*. Ce n'est pas parce que la guerre froide s'achevait, emportant avec elle la géopolitique d'antan, que les nations, les entreprises, allaient se ranger à cette norme de l'harmonisation du monde, à la bonne entente des pays, à la fin des conflits et de l'esprit de conquête. En réalité, le monde entre dans l'ère de la *géoéconomie*, celui des rivalités dans la captation ou la préservation des parts de marché, des pillages technologiques, du contrôle des ressources, des stratégies de changements des parités monétaires pour stimuler la compétitivité de l'un et affaiblir celle de l'autre, du concurrent. Etats ou entreprises se livrent aux mêmes ambitions, éprouvent les mêmes craintes.

Initiée par un penseur de la géostratégie, Edward Luttwak, la notion de *géoéconomie* a pour elle de se présenter comme un substitut de la géopolitique. Le conflit militaire n'est plus approprié au nouvel ordre mondial, et doit céder sa place à la *géoéconomie*, laquelle semblait alors se substituer à la géopolitique comme principal vecteur de la puissance des Etats et des firmes⁴. En cela, la notion de *géoéconomie* permettait de réexaminer les facteurs constitutifs de la puissance des nations. Cette approche n'avait à l'époque suscité qu'un intérêt mesuré tant était forte la croyance placée dans les vertus du libre-échange. Introduite en France par Pascal Lorot, elle a pourtant participé du changement de perception de la réalité de la mondialisation⁵. Elle introduisait en quelque sorte une vision renouvelée des rapports de force et des systèmes de rivalités à l'échelle internationale. L'introduction de la notion de *géoéconomie* a élargi le spectre de la réflexion en ouvrant l'espace éditorial à la *guerre économique*, qui aura sans doute un écho plus profond dans le champ des relations internationales⁶.

L'apparition d'un concept nouveau : la *géoéconomie*

Vingt-cinq ans après sa diffusion en France, plus longtemps encore après qu'Edward Luttwak l'ait introduite aux Etats-Unis, la *géoéconomie* a une valeur heuristique qui s'est affirmée. D'abord par le seul fait de l'intensification de la concurrence dans la mondialisation, ensuite par la succession de chocs sanitaires, économiques et financiers et militaires, et, enfin, par la résurgence du concept de souveraineté économique, résurgence qui a exacerbé les rivalités économiques et commerciales entre les nations.

⁴Cf. Luttwak Edward N., 1990, « From Geopolitics to Geoconomics, *The National Interest*, number 20, p. 17-23.

⁵Se reporter à Lorot Pascal, 2000, « La *géoéconomie*, nouvelle grammaire des rivalités internationales », *Annuaire français des relations internationales*, Centre Thucydide, volume 1, p. 110-122, ainsi qu'à Lorot Pascal, 2009, « De la géopolitique à la *géoéconomie* », *Géoéconomie*, numéro 50, p. 9-18.

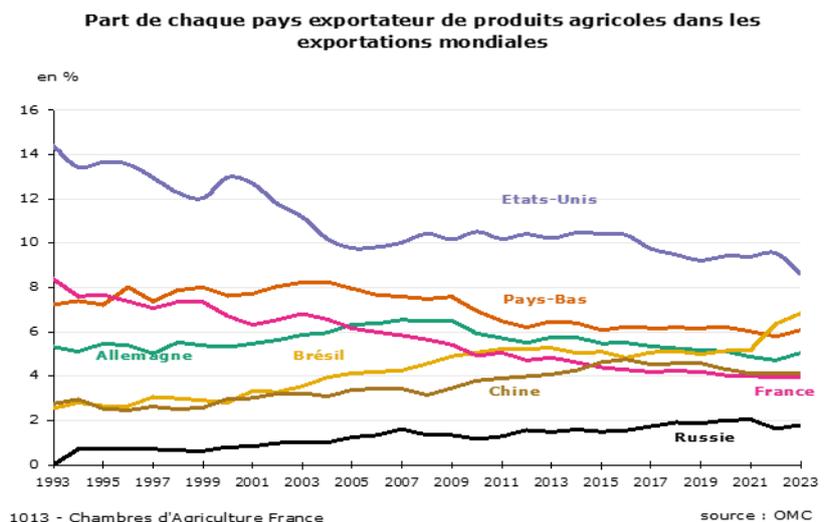
⁶Lire sur ce point Harbulot Christian et Lacoye Alice, 2008, « La guerre économique : un instrument des stratégies de puissance », *Géoéconomie*, numéro 45, p. 73-83.

► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

L'érosion manifeste et préoccupante de la compétitivité de l'agriculture française

De telles rivalités sont mesurables en particulier par l'indicateur de parts de marché. La France en sait quelque chose, elle qui a régressé dans la hiérarchie des nations exportatrices de biens manufacturés, et également dans celle des exportateurs mondiaux de produits agricoles (voir le graphique 4 qui fait écho au graphique 1). Sur le graphique, c'est bien la montée en puissance du Brésil qui marque l'esprit. Il est devenu le second exportateur mondial de produits agricoles depuis 2021, se rapprochant de plus en plus des Etats-Unis. C'est également le positionnement de la Fédération de Russie, qui, d'une position d'importatrice nette au début des années 2000, conquiert progressivement des parts de marché et rattrape les puissances agricoles d'hier. C'est également au sein de l'UE que les rivalités s'aiguisent, notamment entre les Pays-Bas, l'Allemagne et la France, bien que ces trois Etats membres reculent d'année en année. Quant aux Etats-Unis, ils affichent une régression incontestable depuis le début de la décennie 2000⁷.

Graphique 4



Ces rivalités commerciales – expression même de la variété des économies de marché – portant sur les productions agricoles, ont formé les signes annonciateurs de chocs futurs de souverainetés alimentaires⁸. Elles ont donc mis à l'épreuve la croyance dans le libre-échange, qui s'assimile davantage à une rhétorique qu'à une réalité économique ou commerciale. La perspective qu'elles ouvraient était celle d'une confrontation des modèles agricoles, dès lors que les chocs allaient se superposer à partir des années 2008 (crise économique et financière durant laquelle certains pays prennent conscience que l'approvisionnement en biens alimentaires devient décisif) – 2020 (chocs sanitaires et géopolitiques). Un jeu de doubles rivalités s'instaure alors : capter des parts de marché d'un côté, sécuriser ses approvisionnements de l'autre.

⁷Sur le graphique 4, la Chine figure dans la hiérarchie des principaux pays détenant une part de marché élevée et en progression. Mais comme pour l'Allemagne, cette position est trompeuse, dans la mesure où, dans un cas comme dans l'autre, le déficit commercial agroalimentaire est imposant. Pour la Chine, il est de l'ordre de 140 milliards de dollars. En Allemagne, c'est en moyenne un déficit de 15 à 20 milliards d'€ selon les années.

⁸Cf. Boyer Robert, 2004, Une théorie du capitalisme est-elle possible ? éditions Odile Jacob.

► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

Fragmentation du monde, rivalités agricoles

L'OMC une institution dans l'impasse

Les préceptes du libre-échange reposent sur cette certitude que le démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires facilite les flux commerciaux et renforce la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Ils ne peuvent rendre toute leur efficacité que dans un cadre multilatéral. C'est bien ce cadre multilatéral qui a été mis à l'épreuve avec d'une part la montée des nationalismes économiques depuis les années 2000, puis par l'incapacité de l'OMC à finaliser le cycle de Doha, enclenché en novembre 2001. Vingt-cinq années de négociations n'ont pu aboutir à un accord satisfaisant et partagé par les 166 Etats membres. L'OMC reste désormais encastrée dans des tensions commerciales qui, à en juger par l'attitude de l'Inde sur le dossier agricole, forment le symptôme que l'économie mondiale voit son centre de gravité basculer vers l'Asie. Au lieu d'être un système commercial harmonieux, équilibré, l'économie mondiale a évolué à vrai dire – ce qui, historiquement ne constitue pas une grande nouveauté – vers des « chaînes de subordination » entre les Etats, indissociables des stratégies déployées pour élargir un espace économique et commercial et défendre des intérêts nationaux. C'est bien là le drame de l'OMC. En tant qu'institution internationale depuis 1995, son rôle devait précisément se concentrer sur l'encadrement et la régulation de ces « chaînes de subordination »⁹.

Des tensions qui sont montées d'un cran supplémentaire depuis 2020, année tristement célèbre puisque ce fut celle de la Covid-19. Elle a été précédée par l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014. L'accumulation de ces chocs, tous d'une envergure inédite, a eu comme répercussion première de consolider la réhabilitation de la souveraineté alimentaire. Le tournant *géoéconomique* est effectif, obligeant les nations à tendre vers davantage d'autonomie de décision et d'approvisionnement. Les confinements ont fait courir le risque d'une rupture généralisée des chaînes d'approvisionnement. La guerre en Ukraine a révélé les dépendances au gaz et aux engrais russes.

Dans le même registre, les sanctions européennes envers la Russie ont pu à court terme assécher les approvisionnements en pétrole, en gaz et en engrais, et lorsque l'achat de ces produits était encore possible, c'était à des prix exorbitants, renchérissant les coûts de production des agriculteurs. De même, les aides allouées par l'UE à l'Ukraine ont élargi le champ concurrentiel au sein même du marché intra-communautaire, bousculant les fragiles équilibres agricoles internes. Poulet, sucre, blé, maïs, œufs, autant de produits ayant pénétré le marché européen avec une réelle facilité, du fait d'un allègement voire d'une mise à zéro des droits de douane sur les importations en provenance d'Ukraine. Pologne, Hongrie, France, Roumanie, ont été en première ligne pour déplorer cet excès de concurrence, avant que Bruxelles ne se décide d'instaurer des freins à l'importation (graphique 5).

Concurrencée par l'Ukraine, menacée par une Fédération de Russie qui ne dissimule plus son ambition de ravir des marchés à des puissances occidentales, qui affirme sans détour son *Grain Deal*, le temps présent des relations agricoles internationales est bien celui de la *géoéconomie*, du choc des souverainetés dont les principes fondamentaux se déploient et s'appliquent en Russie, alors que ceux de l'UE peinent à trouver des points de convergence entre les Etats membres, pour esquisser une souveraineté alimentaire européenne, dont, pour l'heure, la France est l'un des rares Etats membres à en porter le fanion.

La guerre en Ukraine a rebattu les cartes sur l'échiquier agricole mondial

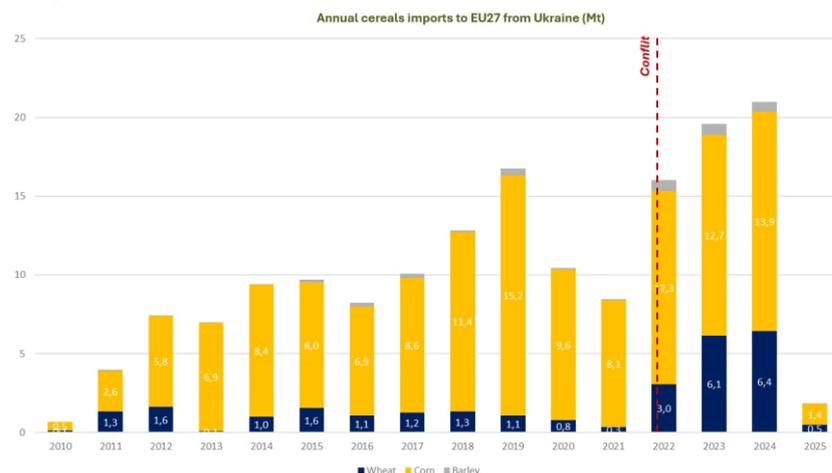
⁹On s'inspire ici de la vision fournie par l'historien français, Fernand Braudel, développée en particulier dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, 1979, Tome 3, éditions Armand Colin.

► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

Echanger avant tout entre pays amis

Avec ces chocs, l'heure n'était plus à la mondialisation, à l'ouverture commerciale, mais aux stratégies de diversification des approvisionnements et des débouchés, à la formation d'alliances entre des pays amis, à la sécurisation des approvisionnements, notamment en produits agricoles, et, bien entendu, en hydrocarbures. Une politique de *friendshoring* comme l'a avancé en juin 2022, quelques-mois après le début de la guerre, l'ancienne patronne de la FED, Janet Yellen. *Souveraineté alimentaire* et relocalisations des productions, sont alors devenus les maîtres-mots des politiques économiques, en particulier en France, avec, il faut bien l'avouer, des résultats encore embryonnaires. Aux Etats-Unis, c'est l'*Inflation Reduction Act* (IRA, sous Joe Biden, qui a tant posé de problème à l'UE) qui a incarné une telle ambition. Accumulation de risques géopolitiques, géoéconomiques versus aptitude à « dérisquer » les échanges entre les nations. On ne parlait pas encore de protectionnisme, mais il était tout de même dans tous les esprits.

Graphique 5
Importations annuelles de blé, de maïs et d'orge de l'UE en provenance d'Ukraine



Source : Agrial

L'affirmation d'un commerce entre pays amis

Cette politique de *friendshoring* a toutefois fait long feu, à en juger par le déferlement de droits de douane décidé par un Donald Trump de retour aux affaires. Un retour qui s'inscrit dans une sorte de continuité depuis plusieurs mandatures, consistant à accorder la priorité à l'économie américaine, au point d'en arriver à une remise en cause du multilatéralisme, que l'on aura reconnu sous l'expression *America First* ou sous le sigle MAGA (*Make America Great Again*). Depuis janvier 2025, la rivalité entre les Etats-Unis et certaines régions du monde, à commencer par la Chine, par l'UE ? par le Canada, par le Mexique, le Vietnam..., bref, toute zone ayant l'audace de dégager un excédent commercial bilatéral, est la proie de sanctions douanières infligées par Washington (*Libération Day*, une formulation intéressante tant elle renvoie à l'idée que les Etats-Unis se sentaient jusque-là prisonniers d'un commerce avec des partenaires jugés déloyaux). Il est vrai que les Etats-Unis ont vu leur déficit commercial se creuser depuis les années 1980, de façon quasi-ininterrompue, et qu'il était impératif d'y mettre un terme en instaurant des droits de douane suffisamment lourds pour non seulement réindustrialiser le pays, mais aussi pour accumuler des recettes douanières et dégrossir, au moins partiellement, un déficit budgétaire colossal, à hauteur de 7% du PIB fédéral (graphique 6).

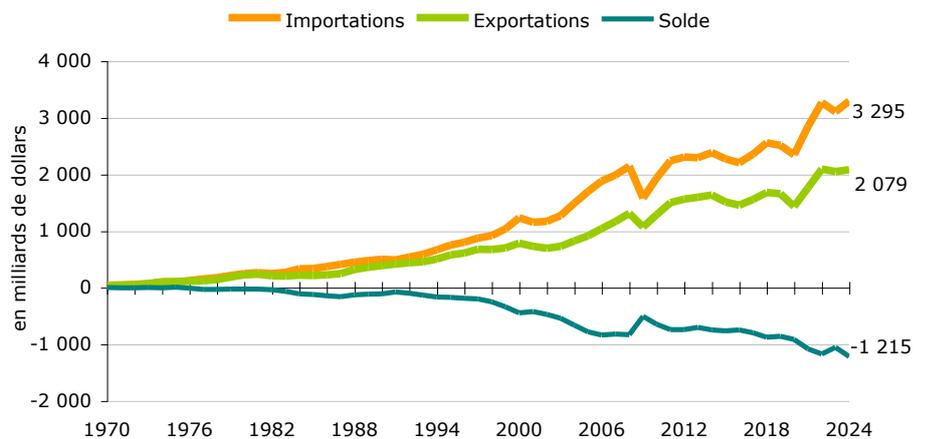
► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

Même le traditionnel et structurel excédent agroalimentaire a fini par sombrer dans le déficit depuis 2021 (graphique 7). Un déficit jumeau en quelque sorte, budgétaire et commercial, dont les Etats-Unis n'ont jamais pu se départir depuis une quarantaine d'années¹⁰.

Le redressement des droits de douane sur les importations américaines, bien qu'il fasse l'objet de négociations pour tenter de les atténuer, à l'image de ce qui s'est passé entre Washington et Pékin au printemps 2025, est à l'origine d'une rentrée fiscale non négligeable pour le Trésor américain. En 2024, les recettes douanières avaient atteint 46 milliards de dollars.

Graphique 6

Balance commerciale américaine en biens



1500 - Chambres d'agriculture France

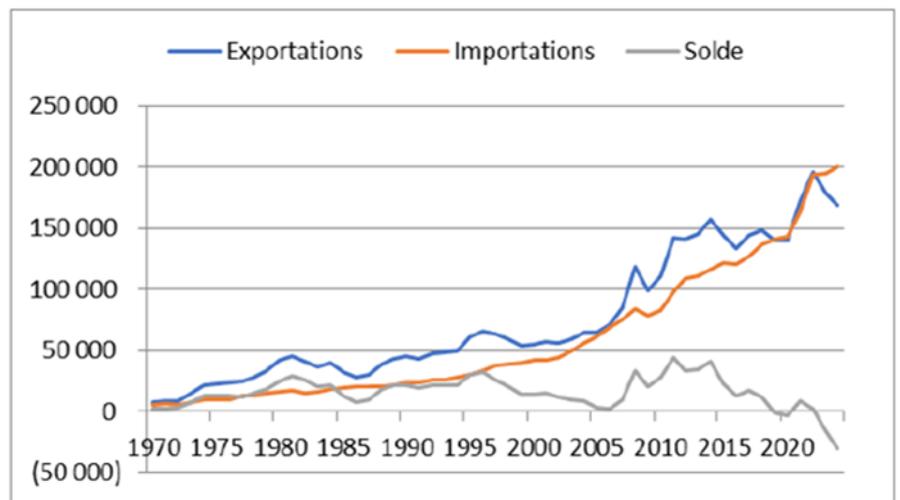
source : Bureau of Economic

Vers un conflit douanier généralisé ?

Sur le premier semestre 2025, ce sont 97 milliards qui ont été collectés par les Etats-Unis sur les importations¹¹. Avec la politique adoptée par Donald Trump, le taux effectif des droits de douane était revenu au niveau de celui de 1934 (graphique 8).

Graphique 7

Solde commercial alimentaire des Etats-Unis



Source : USDA

¹⁰Un double déficit qui avait déjà été analysé en profondeur dès le milieu de la décennie 1980. Voir à ce sujet Bourguinat Henri, 1985, *L'économie mondiale à découvert*, éditions Calmann-Lévy, coll. « Perspectives de l'économie ». Livre qui soulevait le problème de l'endettement international, et singulièrement celui des Etats-Unis et... au passage, celui de la France, au sujet de laquelle l'économiste indiquait que « la France ne saurait sans inconvénient majeur pour l'indépendance nationale se trouver durablement réduite à une situation qui rappellerait alors, quoi qu'on puisse en dire, celle des pays en voie de développement » (page 247).

► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

Graphique 8

Taux effectif des droits de douane des Etats-Unis



Source : Budget Lab Yale Institute

L'accord de Turnberry entre l'UE et Washington sont un aveu de faiblesse

Les mesures de rétorsion adoptées par les pays ciblés par Donald Trump (il n'y a guère que l'UE qui a préféré le compromis aux mesures de rétorsions) attestent que la dynamique de l'ouverture commerciale connaît un coup d'arrêt et laisse place aux forces protectionnistes. Curieux retournement de l'histoire. Quarante ans de mondialisation pour finalement en arriver à restaurer le protectionnisme, les historiens de l'économie vont avoir de quoi réfléchir sur un temps assez long à ce bilan.

L'effet domino des sanctions douanières américaines sur l'UE

Il y aura à plus court terme, à mesurer les effets économiques de ces droits de douane à la fois sur la croissance du PIB des économies concernées et plus largement du PIB mondial, ainsi que sur les échanges internationaux de marchandises, agricoles en particulier¹². Les premiers indices vont dans le sens d'une réorganisation des transactions commerciales. A force de dresser des barrières douanières et de voir émerger des contre-mesures, chacune des nations cherche à diversifier ses débouchés, à recomposer ces partenariats commerciaux, accentuant ainsi la fragmentation de l'économie mondiale. L'exemple de la Chine est illustratif de cette nouvelle tendance. Pékin a en effet cruellement besoin d'exporter pour garantir une croissance économique qui ne peut reposer sur le marché intérieur. C'est pourquoi elle opte pour déverser ses surplus de production sur le marché européen et sur ses voisins d'Asie du Sud-Est. C'est pourquoi, au second trimestre 2025, la croissance chinoise a finalement mieux résisté que prévu, avec +5,2%, contre +5,4% au premier trimestre, le solde commercial atteignant +115 milliards de dollars.

Quant à l'UE, les entraves à la pénétration du marché américain poussent les acteurs économiques comme les gouvernements à réclamer une accélération de la ratification et de l'application de l'accord signé en décembre 2024 avec le Mercosur, quitte à fragiliser le secteur agricole, notamment les élevages. Les agriculteurs européens vont-ils exprimer un besoin de protection pour se prémunir de la concurrence des pays du Mercosur, et du Brésil en tout premier lieu ? L'application d'un tel accord porte assurément en elle l'instauration d'un clivage géoéconomique.

¹¹En découle la question qui est de savoir si les droits de douane vont se substituer aux impôts aux Etats-Unis ?

► LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

La *géoéconomie* est donc bel et bien en train de totalement reconfigurer l'économie mondiale, de la fractionner, d'encourager sa régionalisation. La complexité de l'époque historique actuelle réside dans le fait que cette *géoéconomie*, alors qu'elle était appelée hier à se substituer à la géopolitique en raison de la fin de la guerre froide, comme cela fut avancé par les auteurs mentionnés plus haut, est aujourd'hui totalement articulée à des déterminants *géopolitiques*. Il y a en effet comme un effet de rétroaction de l'une sur l'autre, et de l'autre sur l'une.

Les agriculteurs face aux risques géopolitiques, face à l'affirmation de la géoéconomie

On a vu précédemment que la mondialisation s'est éloignée, au gré des quarante dernières années, de l'objectif d'harmonisation du monde, de la convergence des nations vers un idéal commun, vers une société universelle. Ce qui se ferme, c'est un cycle qui avait mis en avant l'irénisme des relations internationales, dont le point culminant fut dans un premier temps la création de l'OMC et, dans un second temps, l'adhésion de la Chine à cette institution. Après l'euphorie des années 1990, le choc de la dure réalité de l'état du monde.

Qu'elle soit économique ou politique (militaire), la conflictualité et les rapports de puissances se sont durablement installés dans le paysage international. C'est pourquoi il est impératif d'intégrer et d'anticiper les chocs dans les décisions que sont et seront amenés à prendre les acteurs économiques, et singulièrement les agriculteurs. Les chocs *géopolitiques* et *géoéconomiques* conditionnent les mouvements du marché, au point que leur prépondérance apparaît supérieure à celle des fondamentaux habituels de marché. Il s'ensuit des répercussions directes sur les charges et les coûts de production des agriculteurs, comme on a pu l'observer au début de la guerre en Ukraine, à propos du pétrole, du gaz, de l'électricité et des engrais.

L'éternel effet du battement d'aile de papillon

Ce qui se déroule à l'autre bout du monde se répercute sur les résultats économiques des exploitations agricoles. Formation des prix, niveau des coûts de production, état des débouchés, concurrence entre les pays et les entreprises, les paramètres *géoéconomiques* et *géopolitiques*, sur lesquels les agriculteurs n'ont pas la main, requièrent une force d'anticipation à toute épreuve, et une aptitude à mesurer les divergences entre ce qui relève de la croyance – efficacité du libre-échange par exemple – et les résultats concrets vécus par les agriculteurs quelques années après. Les grandes institutions internationales ont intégré les risques *géoéconomiques* et *géopolitiques* dans leurs projections de moyen et de long terme. Aucun obstacle ne justifierait que les agriculteurs ne fassent pas de même. Prendre en considération que les alliances hier élaborées, peuvent se déconstruire quelques décennies plus tard. L'exemple des Etats-Unis le montre à l'envi.

Les agriculteurs auront à tenir de plus en plus compte des grandes orientations stratégiques que prendra la mondialisation d'ici à 2050, voire à 2100. Les relations internationales se structureront-elles autour de la Chine, d'un axe sino-américain, ou bien d'un *triumvirat* Chine-Etats-Unis-Russie, ou bien encore d'un *quadrumvirat*, intégrant l'UE.

▶ LE TOURNANT GÉOÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE ET LA VISION QU'EN ONT OU QUE DEVRAIENT EN AVOIR LES AGRICULTEURS

C'est un cheminement indispensable et doit être entendu par l'UE, afin que les prochaines réformes de la PAC ne reposent pas uniquement sur une logique comptable mais aussi, et surtout, sur des variables géoéconomiques et géopolitiques. D'un certain point de vue, les chocs vécus depuis la crise économique et financière de 2008, les escalades de mesures et de contre-mesures, ont rétabli l'importance géostratégique de l'agriculture, au travers notamment des notions d'autonomie et de souveraineté. Comment imaginer que cela soit sans retombée sur l'architecture agricole européenne ? Plus largement cela milite pour réexaminer les fondements et les logiques de l'architecture de l'UE, et de ses finalités, au risque à son tour de se disloquer.

La poursuite de la guerre, son élargissement à d'autres zones du monde, le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier 2025, accentueront le degré d'incertitudes, le surgissement de risques dans les années à venir. A titre d'exemple, retenons un scénario extrême : celui d'une défaite de la Russie face à l'Ukraine – et inversement, une Ukraine anéanti et totalement annexée par Moscou –, qui entraînerait un retrait de ce pays des marchés agricoles, provoquant une grave crise alimentaire mondiale. Les agriculteurs auraient alors à répondre à la défaillance des producteurs russes, en produisant davantage. C'est ce type même de bifurcation qu'il est désormais recommandé d'examiner, et d'anticiper la place qui sera celle de l'agriculture dans ce contexte¹³.

Quand l'ordre mondial se décompose, il convient de se préparer à en affronter les conséquences et à préparer l'étape suivante de reconstruction. Faute de quoi l'incertitude sera de nature à figer les décisions et à compromettre l'avenir de l'agriculture européenne. En période d'élaboration du Cadre financier pluriannuel (CFP) et de réforme de la PAC, cela mérite pleinement d'être rappelé.

¹³Cf. Gomart Thomas, Pont Siméo, 2025, « La fabrique du risque. Les entreprises face à la doxa géopolitique », Les Etudes de l'IFRI, avril, p. 1-30.